

Avis public

Séance extraordinaire du 26 mai 2025, 19h00

Avis public est par la présente donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Tite, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue le lundi 26 mai 2025, à 19h00, à la Salle du conseil de l'hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite (Québec) G0X 3H0.

Les sujets suivants seront abordés :

1. Modification de la résolution 2025-02-35 aux fins de modifier le calendrier de mise en oeuvre des mesures correctives au barrage du Lac Éric;
2. Obtention des autorisations nécessaires du MAMH aux fins de conclure un addenda au contrat confié à Stantec / EMS afin qu'ils procèdent à la modification des plans et devis de la prise d'eau au barrage du lac Éric;
3. Autorisation de signer les actes de vente conclus conformément à l'article 525 de la Loi sur les cités et villes;
4. Détermination de la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 552-2025;
5. Demande au Ministère des transports et de la Mobilité durable d'interdire la circulation des véhicules lourds (4500 kilos et plus) sur la Route 159 (St-Joseph) durant le Festival Western édition 2025;
6. Demande au Ministère des transports et de la Mobilité durable afin qu'il procède lui-même à l'installation de la signalisation sur la Route 159 (boulevard Saint-Joseph) durant le Festival Western édition 2025;
7. Octroi d'un contrat de gré à gré à l'entreprise 9219-4463 Québec inc. pour le marquage de la chaussée, au coût de 15 764,60 \$ plus les taxes applicables

Une période de questions portant uniquement sur les sujets abordés lors de la séance extraordinaire se tiendra à la fin de la séance.

Ce 22 mai 2025

Me Simon Parisé, Greffier